

<b>Zeitschrift:</b>	Heimatschutz = Patrimoine
<b>Herausgeber:</b>	Schweizer Heimatschutz
<b>Band:</b>	100 (2005)
<b>Heft:</b>	1: 100 Jahre ans anni ons : 1905-2005
 <b>Artikel:</b>	100 ans : rétrospectives et perspectives : protéger et attiser la flamme
<b>Autor:</b>	Hürlimann, Caspar
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-176120">https://doi.org/10.5169/seals-176120</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HIER

### 1905-1914: La fièvre des débuts

La grande vague d'industrialisation des années 1900 exerce en Suisse une pression croissante sur le plan de la construction et des investissements. Différents artistes, architectes et indépendants fondent des groupes locaux d'opposition contre les interventions dans le paysage et dans les sites construits. Lorsque le Grand Conseil soleurois vote en 1905 la démolition de la « Solothurner Turmschanze », les groupes d'opposition s'unissent à l'échelle nationale. Patrimoine suisse est créé à Berne le 1<sup>er</sup> juillet 1905 dans le cadre d'une assemblée de plus de 100 personnes. Le but de l'association consistera, aux termes des statuts de 1906, à protéger la Suisse dans son identité propre naturelle et historique. Le premier président est Albert Burckhardt-Finsler, de Bâle. Dans le premier comité siège aussi une femme, Marguerite Burnat-Provins, de La Tour-de-Peilz. Jusqu'en 1914, le nombre des membres croît à 5 938 en 15 sections.



Contre le placardage publicitaire  
(Chancy, photo Ps)

La première décennie d'activités de protection du patrimoine national est empreinte d'optimisme et de foi en l'efficacité de l'initiative privée. Les interventions sont dirigées notamment contre la construction d'un chemin de fer au Cervin, une autre contre la démolition de la Pierre des Marmettes près Monthey ou encore contre la transformation de la Rathausgasse à Aarau. Les recours les plus nombreux portent sur les nouveaux projets de funiculaires dans les Alpes et certains tracés de lignes de chemin de fer. Les thèses préconisant la protection du patrimoine sont propagées par la revue « Heimatschutz/Sauvegarde ». Patrimoine suisse se fait connaître du public par la publication de concours d'idées et par des recommandations sur la limitation légale des réclames placardées en rue.

L'auberge « zum Röseligarten » de l'Exposition nationale de 1914 à Genève, dessinée par l'architecte Karl Indermühle, devient l'emblème de Patrimoine suisse et le symbole d'une évolution exemplaire de l'architecture en Suisse.

## AUJOURD'HUI

### PATRIMOINE SUISSE



Une association qui n'est pas présente auprès du public tombe rapidement dans l'oubli: stand d'information de Patrimoine suisse (photo Ps)

### 100 ans: rétrospectives et perspectives

## Protéger et attiser la flamme

Patrimoine suisse (Ps) fut fondé le 1<sup>er</sup> juin 1905 à Berne. Ce mouvement naquit en réaction à la croissance économique fulgurante du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais fut très précisément déclenché par la décision du Grand Conseil soleurois de démolir la Turmschanze, soit une grande partie des remparts de la ville des ambassadeurs. Cent ans plus tard, l'association reste fidèle à ses racines en se voulant à la protection et à la conservation du patrimoine; cependant, son avenir dépend, aujourd'hui, de sa capacité à se mobiliser pour vivifier le patrimoine, « attiser la flamme » (selon le mot du Professeur Karl Ganser).

Caspar Hürlimann, Président de Patrimoine suisse, Zurich

Par l'adoption de ses statuts, Patrimoine suisse avait pour buts de protéger les caractéristiques naturelles et historiques de la Suisse, en particulier la beauté des paysages et des curiosités naturelles, préserver le mode de construction rural ou bourgeois traditionnel, conserver et protéger les édifices caractéristiques et encourager un développement harmonieux des constructions. Ces buts englobaient également les traditions populaires.

### Renouvellement constant

L'association s'est développée selon une structure fédérative, en s'appuyant sur ses sections régionales. Elle comprend aujourd'hui 25 sections, sans compter ses sous-sections. Elle a constamment renouvelé ses activités au gré des circonstances et adapté ses structures aux problèmes et défis politiques, sociaux et culturels du moment. De plus, elle n'a jamais limité

son action à la conservation des monuments historiques, du patrimoine rural ou bourgeois et des édifices religieux. Ps s'est au contraire intéressée aux nouveaux courants architectoniques tels que le Bauhaus, la pensée régionale, plus récemment les immeubles, la construction de routes nationales et l'architecture contemporaine.

Grâce à la création de services cantonaux de la conservation des monuments historiques et à la revalorisation de ces tâches de conservation sur le plan fédéral après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, mais également en raison du développement chaotique de l'urbanisation après la Deuxième Guerre mondiale, Ps s'est intéressé davantage à l'aménagement du territoire, aux grandes infrastructures de transport et à la protection des paysages. Les structures internes de l'association

devaient aussi s'adapter aux changements. Les thèses de Genève élaborées en 1978 sont la démonstration même de ces efforts: pour Ps, il était important de se tourner vers l'avenir et d'empoigner les problèmes présents et futurs. De même, Ps a dû redéfinir les critères d'attribution du Prix Wakker.

### Image déformée

Malgré une réorientation décidée il y a plus de 25 ans, Ps n'a jamais réussi à se défaire de son image conservatrice, plutôt défensive. Certes, l'attitude des milieux politiques et des journalistes qui confondent parfois protection du patrimoine et protectionnisme économique n'a pas été étrangère à cette présentation négative, prétendument opposée à toute innovation. Il fut par ailleurs difficile d'attirer de nouveaux membres, plus jeunes, et les effectifs n'ont cessé de diminuer. Nul ne s'étonnera, par conséquent, que la question: « quel avenir pour Patrimoine suisse? » soit régulièrement revenue à l'ordre du jour des réunions du comité durant les années nonante.

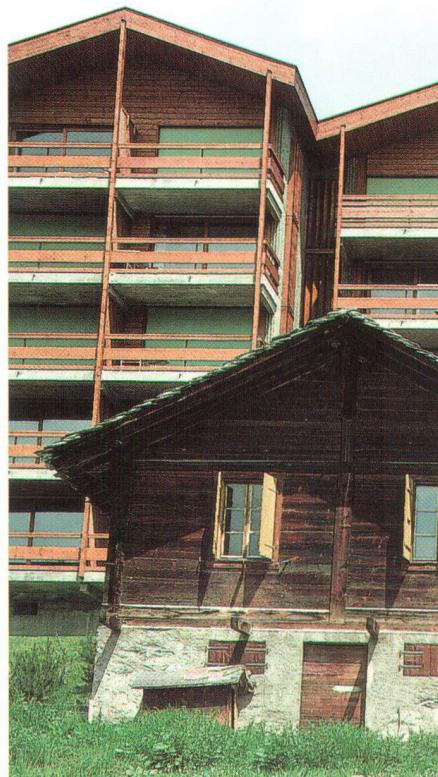
Cette question lancinante a déclenché une réflexion intense et fructueuse au sein des instances de Ps et de ses sections. Elle a débouché sur la rédaction d'une nouvelle charte pour le siècle à venir. Protéger le patrimoine, oui!... mais aussi développer ce dernier et promouvoir une architecture de qualité, telle était la nouvelle devise. Elle a permis de préciser, planifier et mieux cerner le travail de l'association. Les réflexions menées en parallèle pour rechercher un nouveau nom ont abouti à des dénominations plus claires et permis à Patrimoine suisse de faire peau neuve. Une majorité de sections s'est ralliée à cette nouvelle image qui donne une présentation unifiée de l'association.

### Communication fructueuse

Dans notre monde médiatisé, la communication est indispensable pour une association comme Patrimoine suisse qui ne peut se profiler auprès du public que par une image unifiée et cohérente. Grâce à cette dernière, l'équipe du secrétariat est mieux motivée et plus à l'aise dans son travail. Cette image est diffusée par l'intermédiaire de toutes les publications éditées ces dernières années, notamment les brochures sur le prix Wakker ou le prix des jardins, les dépliants de la série

« Découverte du patrimoine » ou le bulletin trimestriel de l'association au graphisme renouvelé qui traite de thèmes d'actualité. Ps a également modernisé son image par son approche de la problématique des agglomérations: il a attribué le prix Wakker, à quatre reprises successives, à des communes qui s'étaient distinguées par leurs efforts pour protéger leur environnement construit, améliorer leur aménagement et promouvoir une architecture de qualité.

Ce travail titanique dans le domaine de la communication, conjugué à l'amélioration de l'attractivité des publications, commence à porter ses fruits. La diminution des effectifs a pu être stoppée après de nombreuses années d'inquiétude et on observe une augmentation globale de l'effectif des membres. Notre présence dans les médias, le site Internet, des publications attractives et originales et notre bulletin trimestriel, avec sa nouvelle présentation, touchent manifestement un public plus large et incitent à adhérer à notre association. Il reste toutefois indispensable de mobiliser dans les diverses sections des personnes dynamiques, venant de tous les horizons.



Le bétonnage menace notre patrimoine bâti et dessert le tourisme (photo M. Badilatti)

### HIER POUR AUJOURD'HUI

#### Pour l'entente par la persuasion

Notre prétention ne va pas à l'encontre d'un progrès qui a ses droits. Nous nous bornons à ne pas lui reconnaître celui de tout dévaster. On peut faire ce qu'on veut dans une plaine inculte et sauvage; dans un pays comme la Suisse, le respect s'impose, et le progrès qu'il faut accepter, doit mettre plus de pudeur dans ses manifestations. Nous ne voulons pas entreprendre une lutte chimérique; le bon sens reste avec nous, et tout ce que le pays compte d'intelligence et de cœur nous soutiendra, quand chacun aura bien compris nos intentions. Ce que nous voulons, c'est l'entente par la persuasion, ce sont les concessions raisonnables, en admettant qu'il n'y a pas au monde que l'argent. (...)

Si le mouvement qui commence aujourd'hui et se dessine très fermement à son début, ne se produisait pas; si la réaction qui s'annonce ne se précisait pas, vigoureuse et définitive, la Suisse ne tarderait pas à se repentir amèrement des plus déplorables erreurs. Le jour où l'on ne pourrait plus montrer aux touristes que la place de ce qui était, nous assisterions à l'aveu flagrant d'une incontestable déchéance. Ce n'est pas impunément qu'on insulte à la nature éternelle, à l'art consolateur; qu'on ampute les traditions, qu'on renie les coutumes en refoulant l'âme antique; un pays ne peut sortir de cette triste besogne que moralement dégradé. Et, tous les jours, sont plus nombreux ceux qui le sentent.

Notre but, bien défini, est donc: d'inspirer et de répandre le respect des beautés naturelles et artistiques du pays, à côté de leurs intérêts, que nous respectons, les concessions que la nature ou l'esthétique urbaine exigent, pour atténuer les déprédations. De nous opposer au vandalisme inutile dans tous les domaines. De ranimer l'ancien souffle d'art qui faisait presque de chaque paysan un artiste, afin de conserver le caractère vraiment national à tout ce qui n'a pas encore été atteint. Enfin notre objectif principal est l'obtention d'une loi protectrice. Ces projets ont devant eux l'avenir.

Marguerite Burnat-Provins, poétesse, artiste-peintre et cofondatrice de Patrimoine suisse, dans « Heimatschutz » 1-1905/06

## HIER

### 1915-1924: Divergences de vues

L'atmosphère de grande envolée de la première décennie sera troublée à partir de 1915 par de premières divergences internes importantes au sujet des stratégies et lignes directrices de l'association. Beaucoup revendent une plus stricte coordination des différentes activités entre le Comité et les sections, mais les ressources financières qui seraient nécessaires pour aménager un secrétariat font défaut. La crise interne se renforce suite à la réduction massive des subventions fédérales de 1915. Patrimoine suisse n'en décide pas moins la création d'une coopérative de vente qui se voudra à la promotion de l'art folklorique et à la vente de souvenirs de voyage « authentiquement helvétiques ». Dès le début de la Première guerre mondiale, le nombre des membres diminue fortement. Mais il remontera à 6 931 personnes en 1924.

Des divergences de vues ne se manifestent pas seulement sur la position de l'association face aux nouveaux courants architecturaux, mais également à propos de l'exploitation de l'énergie hydraulique. L'intégration de quais et promenades en bordure des lacs dans les plans d'aménagement urbain, que le Comité approuve, suscite la critique de différents membres. La controverse enflé et se fait publique, engendrant des prises de position négatives sur les activités de l'association. De sorte que Patrimoine suisse se retire progressivement des débats publics touchant l'architecture. Ses membres sont également divisés sur les projets d'usines électriques au bord du lac de Sils et dans l'Urserental. Alors que les opposants protestent contre la destruction du paysage, les partisans défendent la rentabilité économique des projets. Patrimoine suisse milite unanimement contre des lignes aériennes à haute tension qui compromettent le paysage. En collaboration avec des architectes et spécialistes des entreprises et de la politique, il formule des contre-propositions, adressant une première motion à ce sujet au Conseil fédéral en 1920 déjà.

### Protection des rives

(l'embouchure de la Broye, archives Ps)



### Nécessité d'agir et projets

L'engagement de Patrimoine suisse reste indispensable pour le siècle prochain. La nécessité d'agir s'impose dans de nombreux domaines importants, par exemple:

- La Suisse est l'un des pays les plus densément peuplés d'Europe. L'extension de l'urbanisation progresse dans les coins les plus reculés et la disparition des terres agricoles se poursuit de manière effrénée.
- La récente mise en zone à bâtrir de 55 ha de terres agricoles pour accueillir une entreprise pharmaceutique états-unienne laisse perplexe en regard du potentiel inexploité de nos près de 17 millions de m<sup>2</sup> de friches industrielles aujourd'hui. Il est urgent de coordonner les mesures d'aménagement du territoire dans l'ensemble du pays afin de contrer la dispersion des constructions.
- Considérer la situation du Plateau suisse nous fait dire: une véritable politique architecturale devient nécessaire. Patrimoine suisse réclame une amélioration de la qualité architectonique de nos maisons et immeubles. Bâtir, c'est créer un peu de domaine public, et donc assumer une certaine responsabilité puisqu'il s'agit d'aménager notre environnement, notre milieu vital. C'est en restant au plus près de la compréhension de l'architecture que cet art sera le mieux réussi, le plus proche de notre identité (Ludwig Hasler).
- Durant des décennies, la Confédération a établi de coûteux inventaires des monuments, sites, paysages et voies de communication. Ces inventaires donnent, certes, des directives contraintes pour les constructions de la Confédération, mais pas pour celles des cantons et des communes qui n'en tiennent pas compte ou n'en ont pas connaissance. Patrimoine suisse estime qu'il doit s'atteler à faire en sorte que ces inventaires soient véritablement contraints pour tout le monde.
- Dans les thèses de Genève qu'il a élaborées en septembre 1978, Patrimoine suisse a prévu d'accorder une attention particulière à la formation. En effet, toute personne ayant suivi l'histoire d'une construction sait que l'architecture n'est pas seulement une affaire de goût et qu'il est important d'être sensibilisée aux diverses questions architectoniques et de faire des interventions

minutieusement réfléchies. La formation selon la devise: « nul ne peut protéger sans étudier et sans savoir » garantit un traitement plus respectueux des objets à protéger et encourage la qualité des rénovations du milieu bâti existant et des réalisations nouvelles. La création d'un centre de formation en architecture permettrait de concrétiser ces objectifs.

Cette liste ne fait qu'évoquer quelques objectifs de l'activité future de Patrimoine suisse qui présentera d'autres chantiers durant l'année du centenaire.

### Pour une politique culturelle du patrimoine bâti

Il y a cent ans, Patrimoine suisse a fait son apparition dans le paysage associatif suisse pour protéger le patrimoine culturel. Entre-temps, la population et les autorités ont pris conscience de l'importance de cette tâche: elles ont institué des autorités chargées de la conservation des monuments historiques, elles ont édicté une loi sur la protection de la nature et du paysage et l'Europe s'est dotée d'une Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (Convention de Grenade), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1996. Patrimoine suisse doit donc continuer à dialoguer avec les autorités tout en veillant à la bonne exécution des lois. Il doit donc garder la possibilité d'exercer son droit de recours.

Nous avons davantage construit, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, que toutes les générations antérieures. Cette progression fut très rapide et notre Plateau ainsi que certaines de nos régions de montagne en portent les marques. Le paysage paraît bien souvent ruiné par des ruines qui sont, pour la plupart, des constructions nouvelles. Quel patrimoine bâti pourra subsister? Nous avons besoin d'une véritable politique encourageant la qualité de notre patrimoine bâti. Nous avons besoin de maîtres d'ouvrage qui prennent en mains leur responsabilité culturelle (Benedikt Loderer). La responsabilité culturelle des entreprises et des particuliers devrait pouvoir se mesurer à la qualité de leurs constructions. Par ailleurs, la politique d'aménagement du territoire au niveau national doit garantir avec fermeté l'accomplissement du mandat constitutionnel exigeant une utilisation mesurée du sol.